



DÉLIBÉRATION N°2026-DEL-23

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi vingt-neuf avril deux-mille-vingt-six à 10h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Claude LEUMAIRE, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD, Messieurs Nicolas BERTRAND, Christophe BOUILLON, Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Bastien CORITON, Pierre PELTIER, François ROGER, François TIERCE, et Jean-Claude WEISS.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Madame Marie-Françoise LOISON (pouvoir à Jean-Claude WEISS)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Anne-Emilie RAVACHE)
- Monsieur Martial OBIN (pouvoir à Claude LEUMAIRE)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Mélanie BOULANGER
- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK
- Madame Blandine LEFEBVRE
- Monsieur Éric HERBERT
- Monsieur Jean-François MAYER
- Monsieur Jean-Marc VASSE

OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE – EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL – COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) - AUTORISATION

- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2025 adoptant le budget primitif de l'exercice 2025,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 27 juin 2025 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2025,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2025 adoptant la décision modificative n°1 de l'exercice 2025

Considérant les échanges entre les services du Centre de Gestion et ceux du compte public,

Monsieur le Président cède la parole à Madame Françoise UNDERWOOD, membre du bureau, qui rappelle que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre de Gestion, en sa qualité d'établissement public local, est appelé, à compter de l'exercice 2025, à voter le compte financier unique (CFU) des opérations budgétaires de l'année écoulée.

Arrêté par le Président, le compte financier unique remplace le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du receveur. Il est soumis au vote du Conseil d'Administration dans des formes analogues à celles suivies par le Conseil Municipal pour les communes.

Madame UNDERWOOD présente le compte financier unique 2025. Une analyse détaillée de ces résultats vous est proposée à travers l'annexe jointe à cette délibération :

Les résultats du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal se présentent ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		4 049 517,31 €		2 643 312,25 €		6 692 829,56
Opérations de l'exercice	8 756 389.48 €	8 731 980.01 €	176 140.32 €	238 745.79 €	8 932 529.80 €	8 970 725.80
Totaux	8 756 389.48 €	12 781 497.32 €	176 140.32 €	2 882 058.04 €	8 932 529.80 €	15 663 555.36
Résultats de clôture		4 025 107.84 €		2 705 917.72 €		6 731 025.56
Restes à réaliser			209 318.30 €		209 318.30 €	
Totaux cumulés		4 025 107.84 €	209 318.30 €	2 705 917.72 €	209 318.30 €	6 731 025.56
Résultats définitifs		4 025 107.84 €		2 496 599.42 €		6 521 707.26



Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, délibérant sous la Présidence de Monsieur CHOMANT, doyen du Conseil d'Administration, Monsieur Christophe BOUILLON, Président, ayant quitté la séance

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Madame UNDERWOOD entendue, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Donne acte de la présentation du compte financier unique 2025 à Monsieur le Président,
- Constate les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Approuve le compte financier unique de l'exercice 2025.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON

